



LA CARTE PRIVILÈGES

C'est quoi ?

La **carte privilèges** est un document format carte d'affaires qui identifie les membres en règle de la Fondation. Cette carte mentionne le nom et la photographie du membre ainsi que la période de validité.

C'est pour qui ?

À l'usage exclusif des membres en règle de la Fondation.

Pourquoi ?

La **carte privilèges** est émise à l'occasion du 15^e anniversaire de la Fondation. Les objectifs préconisés :

- inciter les membres à intensifier des échanges de biens et services entre eux;
- développer des habitudes de fréquentation des commerces, des professionnels et des entreprises de Verdun;
- susciter une certaine convivialité entre les membres.

LES PRIVILÈGES OFFERTS

Par qui ?

Chacun des membres de la Fondation peut déterminer durant la période de renouvellement du « membership » s'il désire offrir durant l'année des privilèges particuliers aux membres. Ces membres seront identifiés par une désignation spéciale dans le bottin.

Modalités

Les privilèges offerts peuvent prendre plusieurs formes.

Privilèges **réguliers** avec une inscription permanente dans l'annonce du bottin
avec mention permanente dans le site de la Fondation

Privilèges **variables** mensuellement : on peut aviser la Fondation d'une modification aux privilèges pour le site de la Fondation.

On fera une mise à jour des privilèges sur le site à chaque mois de l'année.

Coût du service

Ce service est offert gratuitement aux membres réguliers de la Fondation avec une annonce dans le bottin (carte d'affaires, demi-page, ou page).